



Crise de la démocratie et souveraineté

Par [Jacques Sapir](#)

Région : [L'Europe](#)

Mondialisation.ca, 27 avril 2015

[RussEurope](#)

La France souffre aujourd'hui d'un déficit démocratique profond. On peut mesurer dans la montée de l'abstention lors des divers scrutin depuis près de vingt ans. Ceci est largement reconnu, même si l'on diffère sur l'analyse des causes de cette situation. Certains, rêvent d'une réforme institutionnelle qu'ils appellent de leurs vœux. Telle l'idée d'une « VIème République » avancée par le Parti de Gauche. Mais, pour qu'un tel changement ait un sens, pour qu'il produise les effets que l'on lui prête, il faudrait tout d'abord que la France redevienne un Etat souverain, ce qu'elle n'est plus. La Nation n'étant plus souveraine, le peuple ne peut plus exercer cette souveraineté. La démocratie alors s'étirole, et progressivement disparaît.

Faux semblants.

Bien des femmes et des hommes politiques de tout bord cherchent alors à s'emparer de cette thématique. On voit même un ancien Président de la République, Nicolas Sarkozy pour le nommer, qui pourtant fut à l'origine du Traité de Lisbonne et qui avait négocié le traité budgétaire européen que l'on nomme le TSCG, summum des abandons de souveraineté, reprendre cette idée. Sauf à l'entendre procéder à une autocritique, cet exercice si typique de la culture stalinienne mais qui en l'occurrence serait plus que justifié, on doit avouer qu'un sérieux doute plane sur sa sincérité. Certes, tel Clovis se convertissant de l'Arianisme à l'orthodoxie chrétienne de son temps – telle que définie dans les conciles du IVème siècle – peut-être est-il prêt à adorer ce qu'il a brûlé par le passé et brûler ce qu'il a adoré. Mais on est, devant les zigs et les zags de sa trajectoire politique récente, en droit de très sérieusement s'interroger sur sa sincérité. Dans un cas comme dans l'autre il faut craindre que, reprenant la formule de Giuseppe Tomasi di Lampedusa dans *Le Guépard* les femmes et les hommes politiques ne crient d'autant plus fort qu'il faut que tout change que pour masquer leur envie de ne rien changer.

De fait, si de nombreux acteurs politiques font le constat d'une perte de la souveraineté, peu nombreux sont ceux qui donnent des signes tangibles de vouloir reconstruire cette dernière. Encore moins nombreux sont ceux qui semblent réellement comprendre ce que cela implique. Partons néanmoins de ce point de départ que l'on pense partagé par de nombreux français, qu'ils se définissent comme « de gauche » ou « de droite » : il n'y a pas de sens à discuter des institutions si la France n'est plus un Etat souverain. Le constat est grave. Cela place d'emblée la question de la souveraineté au centre du débat.

La question des institutions.

Non que la question des institutions soit par ailleurs sans importance ; c'est tout le contraire. Encore faudrait-il ne pas oublier que ce n'est pas en changeant des institutions

que l'on résout une crise politique et s'entendre sur où nous sommes et ce que nous voulons changer. J'ai bien peur que derrière la grandiloquence de certaines déclarations se cache surtout un grand vide politique. La véritable question est de savoir comment la souveraineté nationale est compatible avec la construction européenne. Or, il faut dire aujourd'hui que l'on ne peut défendre un projet européiste, certes amendé, certes modifié, mais qui reste un projet européiste néanmoins et prétendre en bonne fois vouloir restaurer la souveraineté nationale. Boire ou conduire, il faut choisir dit le slogan ; entre l'ivresse malsaine qui sort des outres du fédéralisme et la dure tâche de conduire le peuple vers une réappropriation de sa souveraineté il ne peut y avoir de compromis. Cette tentative désespérée de concilier l'inconciliable a entraîné une perte de lisibilité et ceux qui s'y sont essayés en ont payé le prix.

Nous sommes en réalité, dans une VIème République. Oh, bien sur on n'a pas fait sonner les trompettes ni procédé à de solennels roulements de tambours. Ce changement s'est fait par étape, dans un glissement progressif vers une perte de la souveraineté et un déni de la démocratie. La décision de Jacques Chirac d'aligner le mandat du Président de la République sur celui de l'assemblée nationale fut l'un des plus significatifs. Il crée une dyarchie au sommet de l'Etat, constituant le Président en chef de la majorité parlementaire mais sans qu'y soit attaché une quelconque responsabilité devant le Parlement. Cela aboutit à la confusion des responsabilités du Premier-ministre et du Président.

La Cinquième République

L'idée des constituants de 1958, que ce soit le gaulliste Michel Debré ou Guy Mollet, le dirigeant de la SFIO, était de bien séparer les deux fonctions, dans la mesure où ils avaient conscience qu'il fallait séparer l'incarnation de la légitimité de l'exercice de l'autorité directe légale du pouvoir. La réforme à laquelle le général De Gaulle procéda, introduisant l'élection du Président de la République au suffrage universel ne constituait pas une négation mais au contraire un renforcement de cette idée. Cet équilibre était néanmoins instable. On le vit dès l'élection de Georges Pompidou qui s'appropriâ une partie des compétences du ministère de l'économie et des finances et qui, après l'épisode où Jacques Chaban-Delmas fut Premier-ministre, confia la fonction à un exécutant, certes de qualité, mais un exécutant quand même en la personne de Pierre Messmer. Une dérive s'amorça qui fut aggravée par les foudres d'un Valéry Giscard d'Estaing, dont on peut penser qu'il nourrissait une ancienne opposition à la Constitution, et de François Mitterrand, qui fut un des opposants historiques de cette même Constitution. Mais, il fallut attendre le Président suivant pour que ceci soit acté dans les textes et que le pivotement de nos institutions devienne une réalité institutionnelle. C'est Jacques Chirac qui a mis le Président et le Premier-ministre sur le même plan en alignant le mandat présidentiel sur le mandat législatif. Dès lors, la fonction du Premier-ministre devient indistincte, et la légitimité dont dispose le Président l'entraîne à abuser de son pouvoir. Ceci donna naissance, sous Nicolas Sarkozy, à l'expression « hyper-président » qui traduit bien cette dérive.

Jean-Pierre Chevènement, prévoyant les conséquences de ce déséquilibre, avait proposé que l'on supprimât la fonction de Premier-ministre, transformant la France en une véritable République Présidentielle, sur le modèle des Etats-Unis. Il ne fut pas écouté.

La nouvelle dynamique politique

Ce changement est significatif par la nouvelle dynamique politique qu'il entraîne. Néanmoins, le changement le plus profond est venu, comme bien souvent, de la pratique, et

il a concerné les rapports entre la République Française et les institutions européennes.

Tout d'abord, l'interprétation du traité de Maastricht a commencé à vider la République d'une partie de sa souveraineté. Mais, et c'est de loin le plus important, les réactions de la classe politique au rejet du Projet de Traité Constitutionnel en Europe, en 2005, ont été en un sens fondatrices. En soi, ce rejet, s'il ouvrait une période d'incertitudes pour les institutions européennes, était parfaitement dans la logique des institutions françaises. Le peuple est consulté, il rend une décision, il en est tenu compte. Nous savons bien que ce ne fut pas comme cela que se passèrent les choses. Les français furent volés comme dans un bois de leur vote, ils furent dépossédés de leur souveraineté par un tour de passe-passe dans lequel les deux grands partis qui se partagent le pouvoir furent largement connivents. Il fut donc proclamé que l'on ne ferait plus de référendum sur la chose européenne et que l'on devait régler par le *Congrès* la question de la validation de traités ultérieurs. C'est un aveu lourd de sens.

Le fait que Nicolas Sarkozy se ressouvienne aujourd'hui des mérites de la procédure référendaire, mais en en dénaturant profondément et radicalement son sens, ne doit pas faire illusion. Il fut donc décidé par une très large majorité de la classe politique que l'on ne donnerait plus la parole aux français sur un tel sujet. Le traité de Lisbonne, entérinant un choix dont les termes avaient été rejetés par les français, signait l'abandon de notre souveraineté et une dérive conduisant les institutions françaises, mais aussi européennes, vers des pratiques de moins en moins démocratiques.

Abandon de souveraineté et guerre civile froide

Cet abandon de souveraineté va progressivement de pair avec l'abandon des principales fonctions de l'Etat et du Parlement. On le voit à l'évidence dans les débats budgétaires de 2014 qui se sont déroulés sous l'épée de Damoclès d'une commission européenne rendant désormais des avis régaliens. Ceci induit en vérité un délitement de l'Etat, dont on a vu les effets sur le barrage de Sievens entre autres. « Quand on n'a plus d'honneur, on n'a plus de famille » fait dire Victor Hugo au héros du *Roi s'Amuse*. Quand on n'a plus d'Etat on n'a plus de paix civile est-on aujourd'hui obligé de constater.

La souveraineté apparaît au cœur de ce qui fait société. Et ce n'est sans doute pas un hasard si nous avons le sentiment que cette société se délite dans la mesure où la souveraineté n'est plus respectée. La dimension a-sociale d'un certain nombre de conflits qui traversent la société française en témoigne. Pourtant, cette multiplication des conflits n'est pas en soi un indicateur suffisant. Toute société est fondée tant sur la coopération que sur du conflit. C'est plutôt la nature de ces derniers qui pose aujourd'hui problème.

La *guerre civile froide* serait elle l'avenir qui guette nos sociétés, et en particulier la société française ? On peut le craindre à la lecture de la presse qui décrit une société livrée à l'anomie. Le délitement de la société que l'on constate maintenant plusieurs années, pose abruptement, et au premier chef, la question du « vivre ensemble ». Devant la montée de cette anomie[1], nous sommes renvoyés à cette interrogation majeure : qu'est-ce qui « fait société » ? Plus encore, pouvons nous nous poser la question de « ce qui fait société » sans nous poser en même temps la question de savoir dans quelle société nous voulons vivre ?

Jacques Sapir

23 avril 2015

[1] E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, (1893), 2007.

La source originale de cet article est [RussEurope](#)

Copyright © [Jacques Sapir](#), [RussEurope](#), 2015

Articles Par : [Jacques Sapir](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca